



Analyses

publication de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

EMPLOI ET CHÔMAGE DES 55-64 ANS EN 2013

Tassement du taux d'activité, forte hausse du taux de chômage

En 2013, près de la moitié des personnes âgées de 55 à 64 ans résidant en France métropolitaine sont actives : 45,6 % sont en emploi et 3,4 % au chômage, soit un taux de chômage de 7,0 %. En outre, 2,2 % des seniors inactifs souhaitent travailler (halo autour du chômage). Parmi les seniors en emploi, 5,7 % sont en situation de sous-emploi. Le taux et la part de chômage, la part du halo autour du chômage et le taux de sous-emploi sont ainsi sensiblement plus faibles pour les seniors que pour l'ensemble de la population en âge de travailler. La part des chômeurs de longue durée est, en revanche, plus élevée pour les seniors.

Le taux d'activité des 55-64 ans n'a que très légèrement augmenté en 2013 une fois l'effet de l'évolution démographique neutralisé (+0,2 point), interrompant une tendance à la hausse depuis 2008 (+3,6 points au cours de l'année 2012). Cette stabilisation du taux d'activité s'explique notamment par l'élargissement des conditions de départ à la retraite à 60 ans pour carrière longue et par le cadencement de l'allongement de l'âge légal de départ à la retraite. Pour les 62-64 ans, la hausse du taux d'activité s'est cependant poursuivie au même rythme qu'en 2012.

Le taux de chômage des seniors a augmenté de 0,5 point au cours de l'année 2013 alors qu'il a baissé de 0,1 point dans l'ensemble de la population active. Depuis le début de la crise, la hausse du taux de chômage a été plus rapide pour les seniors que pour l'ensemble des actifs. En 2013, en moyenne sur l'année, 49,0 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont actives en France métropolitaine selon les critères définis par le Bureau international du travail (BIT) (encadré 1) : 45,6 % sont en emploi et 3,4 % sont au chômage, soit un taux de chômage de 7,0 % (encadré 2).

Les taux d'activité et de chômage sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes (tableau 1). Le taux d'activité s'établit à 73,0 % pour les 55-59 ans, contre 24,7 % pour les 60-64 ans. Il est de seulement 5,7 % entre 65 et 69 ans et de 1,7 % entre 70 et 74 ans.

Par ailleurs, 2,2 % des 55-64 ans appartiennent en 2013 au halo autour du chômage : sans emploi, ces personnes souhaitent travailler, mais ne sont pas comptabilisées parmi les chômeurs faute d'avoir entrepris des démarches de recherche d'emploi depuis un mois ou d'être disponibles pour travailler sous deux semaines. Parmi les 55-64 ans en emploi, 5,7 % sont en situation de sous-emploi (3,0 % des hommes et 8,6 % des femmes) : elles travaillent à temps partiel, mais souhaitent travailler plus et sont disponibles pour cela, ou bien sont au chômage technique ou partiel (encadré 2).

Entre 2003 et 2013, les taux d'activité des femmes et des hommes ont augmenté à tous les âges entre 55 et 70 ans

Le taux d'activité décroît avec l'âge à partir de 45 ans, d'abord lentement, puis beaucoup plus rapidement



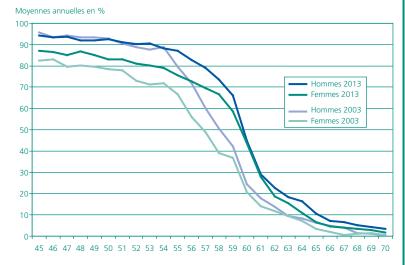


à partir de 55 ans, pour devenir inférieur à 10 % après 65 ans (graphique 1).

En 2013, le taux d'activité baisse modérément entre 45 et 54 ans (de 91 % à 83 %, soit -0,8 point par année d'âge en moyenne). À ces âges, alors que les taux d'activité masculins sont, en 2013, les mêmes qu'en 2003, les taux d'activité féminins ont nettement progressé en 10 ans, de 6 points en moyenne (graphique 1).

Entre 55 et 65 ans, le taux d'activité passe de 81 % à 9 %. En raison des départs à la retraite, la baisse est la plus forte à 60 ans et à 61 ans : respectivement -18 points et -16 points, contre -8 points à 59 ans et à 62 ans.

Graphique 1 • Taux d'activité de 45 à 70 ans*





Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 et 2013 : calculs Dares.

* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2013, 58,7 % des femmes âgées de 59 ans sont actives, en emploi ou au chômage. Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Tableau 1 • Indicateurs d'activité, d'emploi et de chômage des seniors*

Moyennes annuelles, population totale en milliers, taux et part en %

	Moyennes annuelles, population totale en milliers, taux et part en %								part en %	
		2003			2007		2013			
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
Population totale 55-64 ans	2 965 1 719 1 246 1 192	3 126 1 788 1 338 1 396	6 091 3 507 2 584 2 588	3 529 2 006 1 522 1 148	3 744 2 121 1 623 1 308	7 273 4 127 3 145 2 456	3 825 1 936 1 889 1 528	4 144 2 085 2 059 1 697	7 969 4 021 3 948 3 225	
Taux d'activité 55-64 ans	42,8 63,0 14,8 3,7 75,6	34,8 51,3 12,8 1,7 64,0	38,7 57,1 13,8 2,6 69,7	42,5 61,5 17,3 4,2 74,7	37,6 54,7 15,2 2,4 64,9	40,0 58,0 16,2 3,2 69,7	52,3 77,6 26,4 7,1 75,4	46,0 68,7 23,1 4,5 67,0	49,0 73,0 24,7 5,7 71,1	
Taux d'emploi 55-64 ans	40,9 60,1 14,5 3,6 70,0	33,3 49,0 12,4 1,6 58,3	37,0 54,4 13,4 2,6 64,0	40,5 58,6 16,6 4,1 69,2	36,0 52,3 14,8 2,4 59,6	38,2 55,4 15,7 3,2 <i>64,3</i>	48,4 71,4 24,8 6,9 67,8	43,0 64,0 21,9 4,3 60,4	45,6 67,5 23,3 5,6 64,1	
Taux de sous-emploi 55-64 ans Dont : 55-59 ans. 60-64 ans. 60-69 ans Taux de sous-emploi des 15-64 ans.	1,7 1,7 1,6 1,3 2,1	5,0 5,0 4,6 0,6 8,0	3,2 3,2 3,0 1,1 <i>4,8</i>	2,1 2,3 1,0 1,2 2,4	5,0 5,3 3,9 3,7 9,0	3,5 3,8 2,4 2,2 5,5	3,0 2,9 3,4 4,5 3,5	8,6 8,8 7,8 6,2 9,8	5,7 5,8 5,6 5,2 6,5	
Part de chômage 55-64 ans	1,9 3,0 0,4 0,0 5,6	1,5 2,3 0,4 0,1 5,7	1,7 2,6 0,4 0,0 5,7	2,0 2,9 0,8 0,1 5,5	1,5 2,4 0,6 0,0 5,3	1,8 2,7 0,6 0,1 5,4	3,9 6,2 1,6 0,2 <i>7,6</i>	3,0 4,7 1,2 0,1 6,5	3,4 5,4 1,4 0,2 7,0	
Part du halo autour du chômage 55-64 ans	ND ND ND ND	ND ND ND ND	ND ND ND ND	ND ND ND ND	ND ND ND ND 3,6	ND ND ND ND 2,9	2,1 2,6 1,7 0,6 2,7	2,3 3,0 1,7 0,5 3,6	2,2 2,8 1,7 0,6 3,2	
Taux de chômage 55-64 ans	4,4 4,7 2,5 0,6 <i>7,4</i>	4,3 4,5 3,5 4,1 9,0	4,4 4,6 3,0 1,9 8,2	4,7 4,7 4,3 2,0 7,3	4,1 4,4 2,4 1,5 8,1	4,4 4,6 3,4 1,8 7,7	7,5 8,0 6,0 2,9	6,5 6,8 5,4 2,6 9,8	7,0 7,4 5,7 2,8 9,9	
Part des 55-64 ans Dans: la population totale des 15-64 ans	15,7 8,8 9,1 5,2	16,0 8,7 9,1 4,2	15,9 8,8 9,1 4,7	18,1 10,3 10,6 6,6	18,6 10,7 11,2 5,4	18,4 10,5 10,9 6,0	19,5 13,4 13,8 10,1	20,5 14,0 14,5 9,3	20,0 13,7 14,1 9,7	

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003, 2007 et 2013 ; calculs Dares.

Concepts: activité et sous-emploi au sens du BIT; halo autour du chômage = personnes sans emploi, souhaitant travailler mais non classées parmi les chômeurs car elles n'ont pas faits de démarche de recherche d'emploi ou (et) ne sont pas disponibles pour travailler; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2013, 49,0 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont actives et, parmi elles, 7,0 % sont au chômage (taux de chômage). Champ : population des ménages de France métropolitaine.



^{*} Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Entre 2003 et 2013, les taux d'activité ont progressé à chaque âge de 55 à 70 ans, mais c'est entre 57 et 60 ans que la progression a été la plus forte. Le lien entre taux d'activité et âge s'est, en effet, déformé en dix ans : en 2003, les taux d'activité déclinaient plus rapidement avec l'âge qu'en 2013 entre 55 et 58 ans, et moins rapidement ensuite, de 59 à 65 ans.

Au cours de l'année 2013, la progression du taux d'activité des 55-59 ans et des 60-64 ans a été stoppée pour les hommes et ralentie pour les femmes

Pour apprécier l'évolution du taux d'activité de l'ensemble des 55-64 ans, il est important de

tenir compte de l'effet de structure démographique qui affecte son évolution. Son impact a été important de 2001 à 2010. En effet, à partir de 2001, les premières générations nombreuses de l'après seconde guerre mondiale ont atteint l'âge de 55 ans. L'accroissement du nombre de « jeunes » seniors, plus actifs que leurs aînés, a entraîné, dans un premier temps, une forte hausse du taux d'activité des 55-64 ans. Après 2005, ces générations sont progressivement entrées dans la deuxième partie de la tranche d'âge des 55-64 ans, celle où les taux d'activité sont les plus faibles. L'effet s'est alors inversé et a poussé à la baisse le taux d'activité sans que cela ne reflète pour autant un changement de comportement de ces générations. Le taux d'activité « sous-jacent » neutralise cet effet de structure démographique (encadré 2). Celui-ci s'est estompé à partir de 2011. La génération née en 1946, première génération du « babyboom », a alors atteint 65 ans et est donc sortie de la tranche d'âge des 55-64 ans, alors que les générations suivantes sont de taille sensiblement équivalente à celle née en 1946 (1).

En 2013, la hausse du taux d'activité « sous-jacent » des 55-64 ans a été très faible (+0,2 point, dont +1 point pour les femmes et -0,6 point pour les hommes (2)), en comparaison de son évolution entre

2008 et 2012 (graphique 2). En effet, après avoir connu une hausse modérée et assez régulière de début 2003 à début 2008 (+0,5 point par an en moyenne), le taux d'activité « sous-jacent » des 55-64 ans a ensuite constamment accéléré du début de l'année 2008 à la fin de 2012, malgré la récession de 2008-2009 [1]. Sa progression est ainsi passée de 1,6 point sur l'année 2008 à 3,6 points sur 2012. Le rythme de la hausse de l'activité a été un peu supérieur pour les femmes de 2003 à 2007, puis un peu supérieur pour les hommes de 2008 à 2012.

Pour la tranche d'âge des 55-59 ans, le taux d'activité sous-jacent a baissé de 0,4 point au cours de l'année 2013 (-1,0 point pour les hommes et +0,1 point pour les femmes), alors qu'il avait fortement et assez régulièrement progressé de

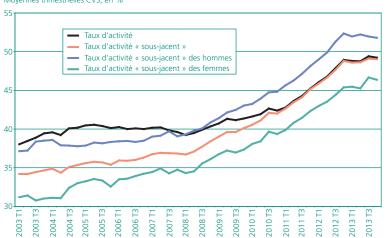
(1) Cet effet de la structure démographique sur l'évolution du taux d'activité est important pour l'ensemble de la classe d'âge des 55-64 ans (graphique 2). Son impact sur l'évolution des taux d'activité des tranches d'âge guinguennales . (55-59 ans et 60-64 ans) est. en revanche, de faible ampleur.

(2) Au cours des trois premiers trimestres 2014, le taux d'activité « sous-jacent » des 55-64 ans est reparti à la hausse, (+1,5 point) à un rythme cependant inférieur à celui des trois premiers trimestres des années 2010, 2011 et 2012.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013 ; calculs Dares.

Graphique 2 • Taux d'activité et taux d'activité « sous-jacent »* des 55-64 ans Moyennes trimestrielles CVS, en %



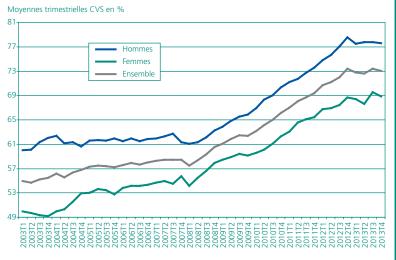
* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4° trimestre 2006, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans est de 40,0 %, mais si l'ensemble des générations qui composent la tranche d'âge étaient de taille équivalente, il serait de 36,3 % (taux d'activité « sous-jacent », voir encadré 2).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 3 • Taux d'activité « sous-jacent »* des 55-59 ans



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4e trimestre 2013, le taux d'activité « sous-jacent » des femmes âgées de 55 à 59 ans est de 68,8 %. Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013 ;

calculs Dares.

Tableau 2 • Taux d'activité, taux d'emploi et part de chômage « sous-jacents »* des 55-64 ans et des 15-64 ans

Moyennes trimestrielles CVS en %

	1 ^{er} trim. 2003	1 ^{er} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2008	4º trim. 2009	2º trim. 2011	4º trim. 2012	1 ^{er} trim. 2013	2º trim. 2013	3° trim. 2013	4° trim. 2013
	2005	2000	2000	2005	2011	2012	20.5	20.0	20.5	20.0
55-64 ans										
Ensemble										
Taux d'activité « sous-jacent »	34,2	35,9	36,7	40,1	43,5	48,8	48,6	48,6	49,1	49,0
Taux d'emploi « sous-jacent »	32,7	34,2	35,3	37,7	41,1	45,5	45,3	45,4	45,6	45,5
Part de chômage « sous-jacent »	1,4	1,7	1,4	2,4	2,4	3,2	3,3	3,3	3,6	3,5
Hommes										
Taux d'activité « sous-jacent »	37,1	38,4	39,3	43,0	46,3	52,4	52,0	52,2	52,0	51,8
Taux d'emploi « sous-jacent »	35,6	36,6	37,7	40,4	43,7	48,6	48,1	48,3	48,1	47,9
Part de chômage « sous-jacent »	1,7	1,9	1,6	2,7	2,6	3,7	3,8	3,9	3,9	3,9
Femmes										
Taux d'activité « sous-jacent »	31,2	33,5	34,3	37,3	40,8	45,4	45,5	45,3	46,7	46,3
Taux d'emploi « sous-jacent »	30,2	32,0	33,2	35,2	38,6	42,7	42,6	42,6	43,3	43,3
Part de chômage « sous-jacent »	1,1	1,5	1,2	2,1	2,3	2,8	2,9	2,7	3,4	3,1
15-64 ans										
Ensemble										
Taux d'activité « sous-jacent »	66.7	67.3	68.0	69.1	69.3	70.3	70.2	70.3	70.4	70.3
Taux d'emploi « sous-jacent »	61,4	61,3	63,3	62,6	63,1	63,2	63,0	63,1	63,3	63,3
Part de chômage « sous-jacent »	5,4	6,0	4,8	6,5	6,1	7,0	7,2	7,2	7,2	7,0
Hommes										
Taux d'activité « sous-jacent »	72.4	72.7	73.0	73,8	74.0	75.0	74.8	74.9	74.8	74.4
Taux d'emploi « sous-jacent »	67.1	66.7	68,1	66.8	67.6	67.4	67.0	67,1	67.1	67.0
Part de chômage « sous-jacent »	5.3	6.0	4,9	7.0	6.3	7.6	7.7	7,8	7.8	7,4
Femmes	5,5	0,0	.,5	,,0	0,5	,,0	.,.	,,0	,,0	,,.
Taux d'activité « sous-jacent »	61.3	62.2	63,3	64.4	64.7	65.7	65.8	66,0	66.2	66.3
Taux d'activité « sous-jacent »	55.8	56.1	58,7	58,5	58.8	59,2	59.1	59,3	59.6	59,7
Part de chômage « sous-jacent »	5.5	6.0		5.9		6.5	6.6	6.6	6.7	6,6
rait de chomage « sous-jacent »	5,5	0,0	4,6	5,9	5,9	۵,٥	0,0	0,0	0,7	0,0

^{*} Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT, taux « sous-jacent », âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture: au 4º trimestre 2013, si le nombre de seniors était identique à chaque âge, 49,0 % des seniors âgés de 55 à 64 ans seraient actifs ; 45,5 % occuperaient un emploi et 3,5 % seraient au chômage.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

début 2008 à fin 2012 : +3,6 points par an en moyenne (graphique 3).

L'évolution du taux d'activité « sous-jacent » des 60-61 ans et des 62-64 ans est contrastée. Pour les 60-61 ans, ce taux s'est quasiment stabilisé (+0,1 point) en 2013 alors qu'il avait progressé de 6,3 points en 2012 et 4,5 points en

2011. Pour les 62-64 ans, il a progressé de 1,3 point en 2013, soit un rythme proche de celui de 2011 et de 2012 (graphique 4).

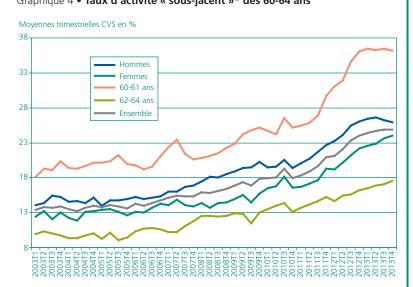
Le taux d'activité « sous-jacent » des 65-69 ans s'est replié de 0,7 point en 2013, après avoir gagné près de 4 points entre la mi-2006 et le début 2012.

Depuis le début des années 2000, le maintien des seniors sur le marché du travail et en emploi a été favorisé par des mesures prises par les pouvoirs publics visant notamment à réduire les dispositifs de cessation anticipée d'activité, et par les réformes successives des retraites de 1993, 2003 et 2008 (allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention du taux plein, libéralisation du cumul emploi-retraite,

instauration d'une surcote, recul de l'âge légal de départ à la retraite...) [2].

De même, la réforme des retraites de 2010, avec l'augmentation de l'âge d'ouverture des droits pour les personnes nées à compter du 1^{er} juillet 1951, a contribué à la progression plus rapide du taux d'activité « sous-jacent » des 60-61 ans

Graphique 4 • Taux d'activité « sous-jacent »* des 60-64 ans



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4° trimestre 2013, le taux d'activité « sous-jacent » des hommes âgés de 60 à 64 ans est de 25,9 % Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013 ; calculs Dares.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013 ; calculs Dares. entre le 3e trimestre 2011 et la fin 2012. En revanche, l'élargissement des conditions de départ à la retraite à 60 ans inscrit dans le décret du 2 juillet 2012 a contribué à sa stabilisation au cours de l'année 2013. Le cadencement de l'allongement de l'âge légal de départ à la retraite à compter de juillet 2011 (réforme de 2010) a aussi contribué à expliquer l'infléchissement du taux d'activité des seniors en 2013. Alors qu'au cours de l'année 2010 (3), douze « générations » (une génération correspondant ici à un mois de naissance) ont atteint l'âge légal, ces générations ont été moins nombreuses en 2011 (8) et surtout en 2012 (6,5) [3]. Le taux d'activité des 60-61 ans a ainsi accéléré en

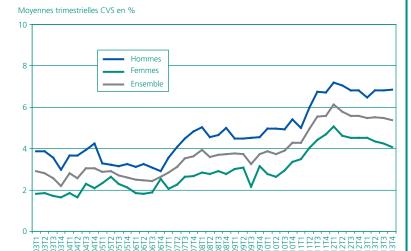
2011 et 2012 (+0,0 point en

2010, +4,5 en 2011 et +6,3 en 2012). En 2013, en revanche, le nombre de générations atteignant l'âge légal est remonté à 10,5 (4).

Le nombre de personnes en retraite anticipée a augmenté de 52 000 au cours de l'année 2013

Les mesures de cessation anticipée d'activité à financement public sont composées de trois types de dispositifs : la dispense de recherche d'emploi (DRE) destinée aux demandeurs d'emploi seniors (5) (fermée en 2012) ; les préretraites totales financées par l'État qui comprennent

Graphique 5 • Taux d'activité « sous-jacent »* des 65-69 ans



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4° trimestre 2013, le taux d'activité « sous-jacent » des hommes âgés de 65 à 69 ans est de 6,9 %. Champ : population des ménages de France métropolitaine.

aujourd'hui essentiellement les cessations anticipées d'activité des travailleurs de l'amiante (CAATA); les dispositifs de départ anticipé à la retraite qui intègrent les départs pour carrières longues (RACL) et pour handicap introduits par la réforme des retraites de 2003, ainsi que ceux pour pénibilité et exposition à l'amiante introduits par la réforme des retraites de 2010 [4]. 97 % des bénéficiaires de l'ensemble de ces mesures sont âgés de 55 à 64 ans à la fin de 2013, soit 241 000 personnes (6): 23 000 personnes sont en préretraite à financement public, 60 000 en DRE (7) et 158 000 bénéficiaires d'un départ anticipé à la retraite (8) (tableau 3). En lien avec la baisse des entrées en préretraite, en DRE et en RACL, le



Nombre en milliers, part en %

		Nombre en miliers, part en 7					
	55-64 ans	Do	nt:				
	55-04 ans	55-59 ans	60-64 ans				
Hommes							
Dispositifs publics de cessation anticipée d'activité	156	40	116				
Dont : préretraites publiques	19	16	3				
dispensés de recherche d'emploi	25	1	24				
retraites anticipées*	112	23	89				
Part dans la population totale	3,9	2,0	5,9				
Femmes							
Dispositifs publics de cessation anticipée d'activité	85	15	70				
Dont: préretraites publiques	4	3	1				
dispensés de recherche d'emploi	35	6	29				
retraites anticipées	46	6	40				
Part dans la population totale	2,0	0,7	3,3				
Ensemble							
Dispositifs publics de cessation anticipée d'activité	241	55	186				
Dont : préretraites publiques	23	19	4				
dispensés de recherche d'emploi	60	7	53				
retraites anticipées	158	29	129				
Part dans la population totale	2,9	1,3	4,6				

^{*} Les retraites anticipées (RA) comprennent les RA pour carrière longue, pour handicap, pour pénibilité et celles pour exposition à l'amiante ; la répartition par sexe et par âge des bénéficiaires de CATAA est estimée à partir de celle observée en 2005 et en 2007.

Lecture : fin 2013, 241 000 personnes âgées de 55 à 64 ans bénéficient d'une mesure publique de cessation anticipée activité, soit 2,9 % de la population totale de la classe d'âge.

Champ : France entière.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013 ; calculs Dares.

(3) C'est-à-dire de mi-novembre 2009 à mi-novembre 2010 pour être sur la même temporalité que les taux d'activité dont les évolutions annuelles sont appréhendées par différence des valeurs des 4° trimestres, valeurs calculées en moyenne sur le trimestre.

(4) De mi-novembre 2012 à mi-novembre 2013, la moitié des personnes nées en février 1952 et les personnes nées de mars 1952 à décembre 1952, soit 10,5 « aénérations », ont atteint l'âge légal de départ à la retraite. En 2014, le nombre de générations atteignant l'âge légal de départ à la retraite baisse par rapport à 2013 (8,5 générations). (5) Seules les personnes entrées dans le

peuvent y être encore en 2013. (6) France entière sauf

dispositif avant 2012

Mayotte. (7) Seuls les bénéficiaires d'une DRE indemnisés par l'assurance chômage

ou le régime de solidarité peuvent être

comptabilisés. (8) Formellement, les personnes bénéficiant d'un départ anticipé en retraite n'entrent pas dans un dispositif spécifique, mais sont en retraite. On estime cependant un effectif de bénéficiaires à une date donnée comme l'ensemble des personnes qui ont bénéficié de ce dispositif lors de leur départ à la retraite et qui n'ont pas encore atteint l'âge légal de

Sources : Pôle emploi, DSS et Cnam (préretraites publiques : CATAA et AS-FNE); Pôle emploi (DRE) ; Cnav, modèle prisme, 2013 provisoire (retraites anticipées) ; Insee (population totale).

départ en retraite de leur génération.



nombre de bénéficiaires d'un dispositif public de cessation anticipée avait rapidement baissé entre la fin 2008 et la fin 2011 (-386 000 en trois ans). En 2012, la baisse a été moindre (-58 000) et en 2013 le nombre de bénéficiaires a légèrement augmenté (+9 000). Ce retournement est dû à la hausse du nombre de personnes en retraite anticipée (+52 000 en 2013 après +9 000 en 2012 et -41 000 en 2011) liée à des départs plus nombreux en retraite anticipée pour carrière longue [5], alors que le nombre de préretraités et de dispensés de recherche d'emploi a poursuivi sa baisse (respectivement -5 000 et -38 000 en 2013).

Il existe aussi des préretraites « maison » financées uniquement par les entreprises pour lesquelles une taxe a été mise en place en 2003, puis alourdie à partir de 2008. Ces préretraites échappent très largement au suivi statistique [6].

À la fin de l'année 2013, 2,0 % des hommes et 0,7 % des femmes de 55-59 ans (et respectivement 5,9 % et 3,3 % des 60-64 ans) bénéficient d'une mesure de cessation anticipée d'activité à financement public (graphique 6). Au total, 2,9 % des 55-64 ans sont concernés, soit 0,1 point de plus que fin 2012, après une baisse de 6,2 points entre fin 2007 et fin 2012. Ceci contribue à expliquer la stagnation du taux d'activité

« sous-jacent » des 55-64 ans (+0,2 point entre les 4° trimestres 2012 et 2013, après une augmentation de 11,9 points entre fin 2007 et fin 2012 (9)).

De début 2008 à fin 2013, le taux de chômage a augmenté plus rapidement pour les seniors que pour l'ensemble des actifs

Au 4° trimestre 2013, 3,5 % des 55-64 ans sont au chômage au sens du BIT (part de chômage), soit 7,0 % des actifs de cette tranche d'âge (taux de chômage). Le taux de chômage des seniors est ainsi inférieur de 2,6 points à celui de l'ensemble de la population active (graphique 7). Les seniors sont aussi relativement peu nombreux à appartenir au halo autour du chômage (encadré 1): en 2013, en moyenne sur l'année, 2,2 % des 55-64 ans n'ont pas d'emploi et souhaitent travailler mais ne sont pas disponibles ou n'effectuent pas de démarches actives de recherche d'emploi, contre 3,2 % pour l'ensemble des 15-64 ans (tableau 1).

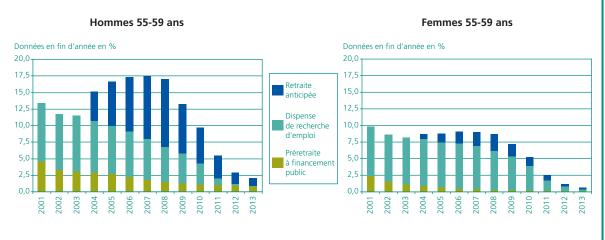
Au cours de l'année 2013, le taux de chômage des seniors a augmenté de 0,5 point alors qu'il a baissé

Femmes 60-64 ans

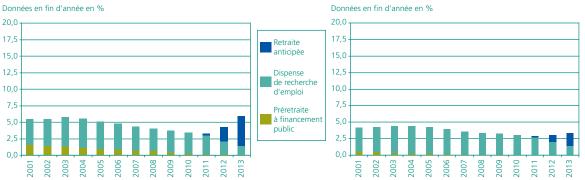
(9) Une baisse de la proportion de 55-59 ans bénéficiant d'un dispositif public de cessation anticipée d'activité ne se traduit pas mécaniquement par une hausse de même ampleur du taux d'activité « sousjacent ». D'une part, certains bénéficiaires de ces dispositifs sont actifs au sens du BIT (dispensés de recherche d'emploi chômeurs bénéficiaires d'un départ anticipé à la retraite ou préretraités occupant en emploi). D'autre part, les personnes qui auraient pu bénéficier de ces mesures en l'absence de restriction ne sont pas nécessairement toutes restées sur le

marché du travail.

Graphique 6 • Poids des dispositifs de cessation anticipée d'activité à financement public*



Hommes 60-64 ans

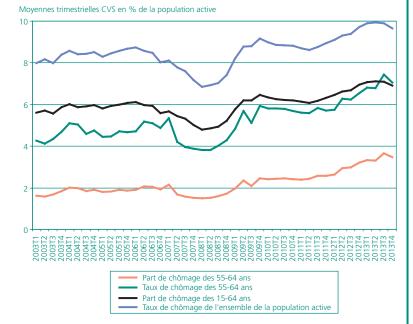


* La répartition par sexe et âge des bénéficiaires de CATAA est estimée à partir de celle observée en 2005 et 2007. Lecture : fin 2013, 5,9 % des hommes âgés de 60 à 64 ans bénéficient d'une mesure publique de cessation anticipée d'activité, 4,6 % d'une retraite anticipée, 1,2 % d'une dispense de recherche d'emploi et 0,1 % d'une préretraite totale à financement public.



Sources: Pôle emploi, DSS et Cnam (préretraites publiques: CATAA, AS-FNE, ARPE et CATS); Pôle emploi (DRE); Cnav, modèle prisme, 2013 provisoire (retraites anticipées); Insee (population totale). de 0,1 point pour l'ensemble de la population active [7]. Entre le début 2008 et la fin 2013, la hausse du taux de chômage a été un peu plus forte pour les seniors (+3,2 points) que pour l'ensemble des actifs (+2,8 points). Auparavant, le taux de chômage des seniors avait tendance à réagir moins fortement aux fluctuations conjoncturelles que le taux de chômage général. Le taux de chômage des seniors étant structurellement moins élevé que celui de l'ensemble de la population active, la probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi (odds-ratio) s'est nettement plus dégradée pour les seniors que pour l'ensemble des actifs du début de l'année 2008 à la fin de 2013. Sur cette période, cette probabilité a augmenté de 90 % pour les 55-64 ans, soit 2 fois plus rapidement que pour l'ensemble des actifs.





Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013 ; calculs Dares.

* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4° trimestre 2013, 7,0 % des actifs (taux) et 3,5 % de la population totale (part) des 55-64 ans sont au chômage.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Encadré 1

L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE

Les données de cette publication sont issues presque exclusivement de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des ménages « ordinaires ». Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année. Jusqu'en 2008, quelques 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre et étaient interrogées six trimestres consécutifs. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a augmenté progressivement pour aboutir à 105 000 répondants par trimestre à partir de la mi-2010.

L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur âge. L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat. Les données ne concernent que la France métropolitaine.

En 2007, plusieurs modifications méthodologiques avaient été introduites et appliquées rétrospectivement à partir de 2003. En 2013, le questionnaire et la chaîne de traitement de l'enquête Emploi ont été rénovés. La rénovation du questionnaire a eu des effets à la baisse sur le chômage et à la hausse sur l'emploi et sur le halo autour du chômage. Ces effets sont d'ampleurs différentes selon la classe d'âge considérée : pour les 55-64 ans, l'effet est marginal sur le taux d'emploi mais particulièrement important sur le taux de chômage (environ -0,8 point). L'Insee a mis à disposition des données avec un jeu de pondérations qui permet de rendre comparables les années 2003-2012 à l'année 2013 pour les indicateurs présentés ici. Les données relatives aux années 2003 à 2012 ont donc été révisées par rapport aux précédentes publications.

L'activité est définie au sens du BIT : les actifs sont les actifs occupés et les chômeurs. Les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme chômeurs. Les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs.

Le halo autour du chômage regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le **sous-emploi** au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel).

Les seniors sont définis dans cette étude comme les personnes âgées de 55 à 64 ans ou de 55 ans ou plus selon les indicateurs. L'âge considéré est celui atteint à la date de l'enquête exprimé en années révolues.

Les chiffres concernant la fonction publique se fondent sur la méthodologie élaborée par l'Insee en collaboration avec la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Ces chiffres peuvent cependant différer de ceux de la DGAFP publiés dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique (édition 2014) pour deux raisons : le champ est différent (hors emplois aidés pour la DGAFP), ainsi que la date d'observation (moyenne annuelle 2013 dans cette publication, données de fin 2012 dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique).

Les seniors restent plus longtemps au chômage que les moins de 55 ans. À la fin de l'année 2013. 59 % des chômeurs âgés de 55 ou plus sont au chômage depuis au moins un an (part des chômeurs de longue durée), contre 42 % pour l'ensemble des chômeurs. La part des chômeurs de longue durée est, pour les seniors comme pour l'ensemble des chômeurs, proche fin 2013 de celle de début 2003 (graphique 8). Avec un taux de chômage plus faible et une part de chômeurs de longue durée plus élevée, les seniors ont globalement un taux de chômage de longue durée (10) assez similaire à celui de l'ensemble des actifs.

En 2013, le taux d'emploi des seniors a stagné

45,8 % des seniors occupent un emploi au 4° trimestre 2013, soit le même niveau qu'au 4° trimestre 2012. Le taux d'emploi « sous-jacent » a lui aussi été stable en 2013, après des progressions de 3 points en 2011 et en 2012. La hausse avait été de 1,4 point par an de fin 2007 à fin 2010 et de 0,7 point par an au cours des années 2003 à 2007 (graphique 9).

Les hommes et les femmes âgés de 55 à 64 ans en emploi travaillent plus souvent à temps partiel que l'ensemble des actifs occupés mais sont moins souvent en situation de sousemploi (encadré 3).

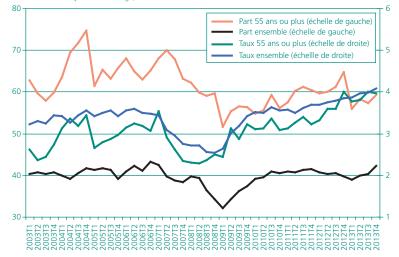
21 % des emplois des 60-64 ans et 66 % de ceux des 65-69 ans sont occupés par un retraité ou préretraité

452 000 personnes âgées de 55 ans ou plus déclarant percevoir une retraite ou être préretraitées occupent un emploi en 2013. 21 % des 60-64 ans et 66 % des 65-69 ans en emploi perçoivent une retraite ou sont préretraités, tandis que respectivement 7 % et 4 % des retraités ou préretraités de ces tranches d'âge occupent un emploi (tableau 4).

40 % des retraités ou préretraités en emploi exercent une profession supérieure ou intermédiaire, soit la même proportion que l'ensemble des retraités ou préretraités pour le dernier emploi qu'ils ont occupé. Les retraités ou préretraités qui travaillent sont néanmoins plus diplômés que l'ensemble des retraités ou préretraités : 40 % ont un baccalauréat contre 33 %. Ils travaillent à temps partiel dans 66 % des cas.

Graphique 8 • Part des chômeurs et taux de chômage de longue durée*

Moyennes trimestrielles CVS en % de la population active (taux de chômage) ou des chômeurs (part de chômage)



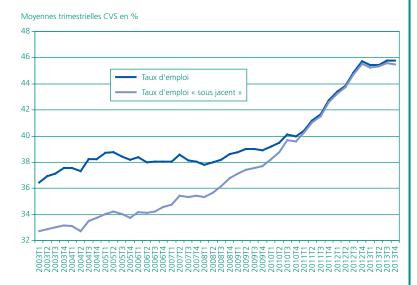
* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête

Lecture : au 4° trimestre 2013, 59,3 % des chômeurs âgés de 55 ans ou plus sont au chômage depuis au moins un an, soit 4,0 % de la population active de cette tranche d'âge.

Champ : population des ménages de France métropolitaine

Graphique 9 • Taux d'emploi et taux d'emploi « sous-jacent »* des 55-64 ans



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : actifs occupés au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4° trimestre 2013, le taux d'emploi des seniors âgés de 55 à 64 ans est de 45,8 % ; si le nombre de seniors était identique à chaque âge, cette proportion serait de 45,5 % (taux d'emploi « sous-jacent »). Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013 ; calculs Dares.

(10) Le taux de chômage de longue durée est le produit du taux de chômage par la part de chômeurs de longue durée.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013 ; calculs Dares.

	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70 ans ou plus	55 ans ou plus
Nombre de retraités ou préretraités occupant un emploi (milliers)	71	192	131	58	452
Proportion parmi les retraités ou préretraités	18	7	4	1	3
Proportion parmi les actifs occupés	3	21	66	85	12
Proportion de femmes dans le cumul emploi retraite	47	42	39	44	42
Part du temps partiel dans le cumul emploi retraite	46	66	77	67	66
Proportion de bacheliers dans le cumul emploi retraite	50	38	47	49	44
Proportion de bacheliers parmi les retraités ou préretraités	35	28	30	20	24
Proportion de professions supérieures ou intermédiaires dans le cumul emploi retraite	43	35	43	45	40
Proportion de professions supérieures ou intermédiaires parmi les retraités ou préretraités	43	37	39	29	33



Source : Insee, enquête Emploi 2013 ; calculs Dares.

Concepts : actifs occupés au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête

Lecture : en moyenne, en 2013, 192 000 retraités ou préretraités occupent un emploi entre 60 et 64 ans, ce qui représente 21 % des actifs occupés de cette tranche d'âge. Parmi eux, 66 % travaillent à temps partiel et 38 % ont au moins le baccalauréat.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

La faiblesse du taux d'activité des seniors par rapport à l'ensemble de l'Union européenne tient surtout aux hommes de 60-64 ans

En 2013, les taux d'activité et d'emploi de l'ensemble des personnes de 55 à 64 ans sont en France inférieurs d'environ 5 points aux taux moyens de l'Union européenne (UE), et leur taux de chômage est de 0,7 point inférieur (tableau 5). Cette moindre présence en France des seniors sur le marché du travail est due à la faiblesse du taux d'activité des 60-64 ans, inférieur en 2013 de 12 points à celui de l'UE, alors qu'il lui est

supérieur de 3 points pour les 55-59 ans. L'activité féminine étant d'une manière générale relativement plus développée en France que dans d'autres pays, la situation relative de la France apparaît plus « favorable » pour les femmes avec un écart de +6 points pour les 55-59 ans et de -6 points pour les 60-64 ans (contre respectivement -1 et -19 points pour les hommes). En Europe, comme en France, l'augmentation des taux d'activité entre 2003 et 2013 se situe dans des ordres de grandeur assez proches pour ces quatre catégories. Quant au taux de chômage, il est inférieur en France à celui de l'UE, à la fois pour les 55-59 ans et pour les 60-64 ans, pour les hommes comme pour les femmes.

Encadré 2

MESURE DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE : PART, TAUX ET TAUX « SOUS-JACENT »

Le **taux d'activité** (respectivement taux d'emploi, part de chômage) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

Taux d'activité d'une classe d'âge = $\frac{\text{nombre d'actifs (occupés + chômeurs)}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$ Taux d'emploi d'une classe d'âge = $\frac{\text{nombre d'actifs occupés}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$ Taux de chômage d'une classe d'âge = $\frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population active totale de la classe d'âge}} \times 100$ Part de chômage d'une classe d'âge = $\frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$

Le **taux d'activité** (respectivement d'emploi) « **sous-jacent** » d'une classe d'âge est la moyenne des taux d'activité (respectivement d'emploi) par âge détaillé. C'est le taux qu'aurait connu la classe d'âge si la taille de chaque génération qui la compose était identique. Les taux « sous-jacents » ne sont donc pas tributaires de la structure démographique de la classe d'âge considérée. C'est un indicateur utile pour commenter les évolutions d'une variable dès que les générations (nombre de personnes nées une année donnée) sont de taille très différente. Ainsi, au 4º trimestre 2004, le taux d'activité des 55-64 ans était de 40,2 %, alors que le taux d'activité « sous-jacent » de 35,4 %. Entre le 4º trimestre 2004 et le 4º trimestre 2013, alors que le taux d'activité des 55-64 ans a augmenté de 10,3 points, le taux d'activité « sous-jacent » a progressé de 14,8 points.

Parmi les 18 pays de l'Union européenne ayant en 2013 un PIB supérieur à 100 milliards d'euros, le taux d'activité est inférieur à celui de la France (49,0 %) pour 6 d'entre eux (Belgique, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie), tandis qu'il dépasse les 60 % en Allemagne, au Royaume-Uni et dans les pays « nordiques » (Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède). Le taux d'activité des hommes de 60-64 ans est en France le plus faible de l'Union Européenne après la Hongrie, tandis qu'à l'opposé celui des femmes de 55-59 ans est en France supérieur à celui de 11 pays, mais inférieur à l'Allemagne, au Royaume-Uni et aux pays nordiques.

Claude MINNI (Dares).

Tableau 5 • Indicateurs d'emploi et de chômage dans les principaux pays européens* en 2013

Moyennes annuelles, population en milliers, taux en %

	55-64 ans 55-59 ans					60-64 ans		65-69 ans	65-69 ans 15-64 ans					
		33-64	u113						JU-04 d115		03-03 ails		13-04 ails	
	Population totale	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Ensemble														
Union européenne														
(28 pays)	63 841	54,3	50,2	7,7	70,3	64,8	7,9	37,1	34,5	7,1	11,2	72,0	64,1	11,0
France	7 958	49,0	45,6	7,0	73,0	67,5	7,4	24,7	23,3	5,7	5,6	71,1	64,1	9,9
Allemagne	10 916	67,4	63,5	5,8	80,2	75,9	5,4	53,3	49,9	6,4	12,6	77,5	73,3	5,4
Autriche	1 012	-	44,9	-	66,2	63,7	3,8	-	23,0	-	9,2	76,1	72,3	5,0
Belgique	1 385	44,1	41,7	5,4	62,3	58,6	5,9	23,7	22,8	3,9	4,3	67,5	61,8	8,5
Danemark	695	65,0	61,7	5,1	82,5	77,9	5,6	46,8	44,8	4,2	14,9	78,1	72,5	7,1
Espagne	5 307	54,1	43,2	20,0	68,4	54,3	20,6	37,7	30,7	18,7	4,6	74,3	54,8	26,2
Finlande	763	62,9	58,5	7,0	79,2	73,4	7,2	47,0	44,0	6,5	12,2	75,2	68,9	8,3
Grèce	1 367	42,5	35,6	16,4	55,6	46,1	17,2	28,6	24,4	14,7	6,3	68,0	49,3	27,5
Hongrie	1 375	41,7	38,5	7,7	63,5	58,4	8,0	17,1	16,0	6,2	5,0	65,1	58,4	10,3
Irlande	476	57,4	51,3	10,6	67,4	60,1	10,8	46,2	41,5	10,2	16,6	69,8	60,5	13,3
Italie	7 510	45,3	42,7	5,7	62,3	58,7	5,9	27,3	25,9	5,2	8,1	63,5	55,6	12,4
Pays-Bas	2 153	64,1	60,1	6,3	76,7	71,9	6,3	50,6	47,4	6,4	13,1	79,7	74,3	6,7
Pologne	5 410	44,0	40,6	7,7	60,1	55,3	8,0	25,9	24,1	7,2	9,4	67,0	60,0	10,5
Portugal	1 309	54,1	46,7	13,8	67,0	57,5	14,3	40,8	35,5	12,9	20,3	73,6	61,1	17,0
Roumanie	2 781	43,1	41,5	3,7	55,3	52,8	4,6	29,3	28,8	1,9	21,4	64,6	59,7	7,6
Royaume-Uni	7 161	62,8	59,8	4,8	76,0	72,3	4,6	48,7	46,5	4,5	20,7	76,6	70,8	7,0
	1 153													
Suède République tchèque	1 453	77,5 54,8	73,6 51,6	5,1 5,8	86,0 78,6	81,7 73,5	5,0 6,4	69,0 31,5	65,5 30,1	5,2 4,3	18,5 9,7	81,1 72,9	74,4 67,7	8,2 7,0
Republique (cheque	1 453	54,8	0,10	5,8	78,0	/3,5	6,4	31,5	30,1	4,3	9,7	72,9	67,7	7,0
Hommes														
Union européenne														
(28 pays)	30 836	62,7	57,5	8,3	78,5	71,8	8,5	45,4	41,9	7,8	14,6	78,0	69,4	11,0
France	3 815	52,3	48,4	7,5	77,6	71,4	8,0	26,4	24,8	6,0	6,9	75,4	67,8	10,0
Allemagne	5 335	74,4	69,8	6,2	85,8	80,7	5,9	61,7	57,6	6,6	16,2	82,4	77,7	5,7
Autriche	492	-	54,3	-	76,5	73,3	4,1	-	31,9	-	11,4	81,2	77,1	5,0
Belgique	686	50,5	47,7	5,5	69,6	65,4	6,0	29,0	27,8	4,2	6,0	72,7	66,4	8,7
Danemark	345	70,2	66,5	5,2	85,7	80,9	5,7	53,8	51,4	4,4	20,1	80,6	75,0	6,9
Espagne	2 593	63,3	50,5	20,3	79,5	62,7	21,1	44,8	36,4	18,7	5,6	79,8	59,2	25,7
Finlande	376	61,5	56,5	8,1	76,3	70,0	8,2	47,6	43,7	8,1	15,6	76,8	69,9	9,0
Grèce	664	54,9	45,8	16,5	71,7	59,7	16,8	37,0	31,1	16,0	9,2	77,4	58,4	24,5
Hongrie	616	50,2	46,2	8,1	72,3	66,1	8,6	23,7	22,2	6,2	6,5	71,7	64,3	10,3
Irlande	237	67,8	59,3	12,5	77,1	67,0	13,1	57,5	50,7	11,7	22,9	77,0	65,1	15,4
Italie	3 638	56,7	52,9	6,7	75,6	70,4	6,9	36,5	34,2	6,2	12,5	73,4	64,8	11,7
Pays-Bas	1 076	75,3	70,2	6,9	86,5	80,8	6,7	63,3	58,8	7,2	19,1	84,7	78,7	7,1
Pologne	2 549	55,9	51,3	8,3	70,2	64,4	8,3	39,3	36,1	8,3	13,4	73,9	66,6	9,8
Portugal	622	62,4	53,2	14,7	75,7	64,4	14,9	48,6	41,6	14,4	27,6	77,1	64,0	17,0
Roumanie	1 294	54,1	51,5	4,6	68,4	64,7	5,4	37,5	36,4	2,9	22,6	72,7	66,8	8,1
Royaume-Uni	3 499	70,7	66,9	5,4	81,4	77,0	5,4	59,2	56,0	5,4	25,7	82,3	75,6	8,1
Suède	577	81,6	76,9	5,8	89,5	84,4	5,7	73,7	69,3	6,0	23,1	83,3	76,3	8,4
République tchèque	704	66,1	62,5	5,4	87,1	82,0	5,8	44,8	42,7	4,6	12,6	80,5	75,7	6,0
	, , ,	00,1	02,5	3, .	0,,.	02,0	3,0	,0	.2,,	.,0	.2,0	00,5	. 5,.	0,0
Femmes														
Union européenne	22.005	46.5	42.2		62.7	FO 1	7.3	20.4	27.6	6.3	0.3	66.0	F0.0	10.0
(28 pays)	33 005	46,5	43,3	6,9	62,7	58,1	7,2	29,4	27,6	6,2	8,2	66,0	58,8	10,9
France	4 143	46,0	43,0	6,5	68,7	64,0	6,8	23,1	21,9	5,4	4,3	67,0	60,4	9,8
Allemagne	5 581	60,7	57,5	5,3	74,8	71,2	4,8	45,4	42,6	6,1	9,3	72,5	68,8	5,0
Autriche	519	-	36,0		56,4	54,5	3,3	-	14,8	-	7,2	71,1	67,6	5,0
Belgique	699	37,8	35,8	5,3	55,1	51,9	5,8	18,7	18,0	3,7	2,7	62,3	57,2	8,2
Danemark	350	59,9	56,8	5,1	79,3	74,8	5,7	39,9	38,4	3,8	9,7	75,6	70,0	7,4
Espagne	2 714	45,2	36,3	19,7	57,8	46,2	20,1	31,1	25,2	18,9	3,7	68,7	50,3	26,8
Finlande	387	64,3	60,5	5,8	81,9	76,7	6,4	46,5	44,2	4,9	9,3	73,4	67,8	7,6
Grèce	703	30,8	25,9	16,0	40,4	33,3	17,7	20,7	18,1	12,5	3,9	58,5	40,1	31,5
Hongrie	759	34,8	32,3	7,3	56,0	51,8	7,5	12,0	11,3	6,1	3,9	58,8	52,8	10,3
Irlande	239	47,1	43,4	7,8	57,7	53,2	7,8	35,1	32,4	7,8	10,2	62,7	55,9	10,8
Italie	3 872	34,6	33,1	4,1	49,8	47,5	4,5	18,7	18,1	3,2	4,0	53,6	46,5	13,2
Pays-Bas	1 077	52,9	50,0	5,5	66,9	63,1	5,7	37,9	36,0	5,0	7,2	74,6	69,9	6,3
Pologne	2 861	33,3	31,0	6,9	50,7	46,9	7,5	14,4	13,7	4,6	6,4	60,1	53,4	11,2
Portugal	687	46,6	40,7	12,6	59,1	51,1	13,5	33,7	30,1	10,9	14,2	70,2	58,2	17,0
Roumanie	1 487	-	32,7	-	43,6	42,1	3,4	-	22,3		20,5	56,5	52,6	6,9
Royaume-Uni	3 662	55,3	53,1	4,0	70,9	67,8	4,4	38,9	37,6	3,3	16,0	71,0	65,9	7,2
Suède	576	73,4	70,3	4,2	82,4	79,0	4,2	64,4	61,6	4,3	13,9	78,8	72,5	8,0
République tchèque	749	44,2	41,4	6,4	70,3	65,3	7,1	19,3	18,6	3,7	7,5	65,1	59,6	8,4
	743	77,2	71,4	0,4	, 0,5	05,5	7,1		10,0	5,7	7,5	05,1	55,0	0,4



Lecture : en 2013, parmi les 63,8 millions d'habitants de l'Union européenne à 28 pays âgés de 55 à 64 ans, 54,3 % sont actifs, dont 50,2 % en emploi ; 7,7 % des actifs de cette tranche d'âge sont au chômage (taux de chômage).



Sources : Insee,

^{*} Sont présentés ici les pays appartenant à l'Union européenne dont le PIB est supérieur à 100 milliards d'euros en 2013.

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

LES SENIORS EN EMPLOI SONT PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL ET MOINS SOUVENT EN SITUATION DE SOUS-EMPLOI OUE L'ENSEMBLE DES ACTIFS OCCUPÉS

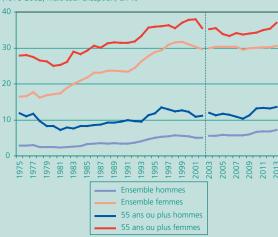
Depuis 40 ans, les personnes âgées de 55 ans ou plus, hommes comme femmes, travaillent plus fréquemment à temps partiel que les plus jeunes : en 2013, respectivement 37,0 % des femmes et 13,5 % des hommes en emploi travaillent moins que la durée légale du travail ou la durée conventionnelle si celle-ci lui est inférieure. Dans chacun des cas, c'est 7 points de plus que pour l'ensemble des actifs occupés. Dans la deuxième moitié des années 1970, la part des emplois à temps partiel avait baissé pour les seniors, alors qu'elle était stable pour l'ensemble des actifs occupés (1). Du début des années 1980 à la deuxième moitié des années 1990, le travail à temps partiel s'est développé, particulièrement pour les femmes [8]. Les seniors ont été touchés à un rythme proche de celui de l'ensemble des actifs occupés. De 2003 à 2008, les taux de temps partiel ont peu varié, baissant néanmoins légèrement pour les seniors (-1 point). Enfin, entre 2008 et 2013, la progression a été sensible pour les seniors (+3 points), alors qu'elle n'a été que d'1 point pour l'ensemble des personnes en emploi, à des rythmes équivalents pour les hommes et pour les femmes (graphique A). Ces différences d'évolution depuis 2003 entre les seniors et l'ensemble des personnes en emploi persistent lorsque l'on corrige l'effet de la structure démographique.

La durée des emplois à temps partiel est plus faible en moyenne pour les seniors que pour l'ensemble des personnes en emploi. Les temps partiels inférieurs aux mi-temps sont nettement plus fréquents, pour les hommes et pour les femmes : respectivement 40 % et 33 % pour les seniors contre 30 % et 21 % pour l'ensemble des temps partiels (tableau A).

Le travail à temps partiel est plus développé chez les seniors quel que soit le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur d'activité et le type d'employeur, sauf pour les salariés de la fonction publique (État, collectivités territoriales et hôpitaux publics) pour lesquels la part du temps partiel chez les seniors est assez proche de celle des plus jeunes (tableau A).

Graphique A • Proportion d'emplois à temps partiel*

Moyennes annuelles (2003-2013) et à la date de l'enquête (1975-2002, mars sauf exception) en %



* De 2003 à 2012, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Lecture : en moyenne, en 2013, 37,0 % des femmes sont employées à temps partiel.

Champ : population des ménages de France métropolitaine. Source: Insee, enquêtes Emploi 1975-2013; calculs Dares.

C'est pour les personnes qui travaillent pour des particuliers, quasi exclusivement des femmes, que le travail à temps partiel est le plus fréquent, particulièrement pour les seniors. Ainsi, en moyenne sur les années 2011-2013, près de 70 % des femmes âgées d'au moins 55 ans travaillant pour un particulier sont à temps partiel, contre la moitié pour les moins de 55 ans. Ces emplois concernent 13 % des actives occupées d'au moins 55 ans contre seulement 6 % pour les moins de 55 ans (les employées de maison et les assistantes maternelles, métiers quasi exclusivement féminins font partie des métiers où la part des seniors est la plus importante).

Tableau A • Durée du temps partiel (2013) et part dans l'emploi selon le diplôme, la profession, le type d'employeur et le secteur (2011-2013)

ia profession, le type d'employeur et le secteur (2	2011-2013)		Moyennes	annuelles en %
	55 ans	ou plus	Ensemble des	actifs occupés
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Durée du temps partiel (2013) Moins d'un mi-temps Mi-temps De mi-temps à moins de 80 % 80 % ou plus Ensemble	40	33	30	21
	25	18	23	16
	21	25	27	27
	14	24	20	36
	100	100	100	100
Part du temps partiel (2011-2013) Ensemble	13,2	36,6	5,9	29,8
Supérieur	13	29	5	24
Baccalauréat	14	30	8	30
CAP, BEP	12	36	4	34
Brevet , certificat d'études, sans diplôme	14	45	8	38
Par professions Cadres et professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires. Employés	12	22	4	19
	11	29	5	24
	19	44	12	37
	14	41	5	29
Par secteur et type d'employeurs Agriculture Industrie Construction Trois versants de la fonction publique Entreprises privées ou publiques du tertiaire Particuliers.	22	52	9	38
	4	17	2	16
	7	40	1	27
	10	25	7	28
	17	38	8	31
	66	68	31	52

Concepts : actifs occupés au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2013, 33 % des femmes âgées de 55 ou plus qui travaillent à temps partiel effectuent moins d'un mi-temps et, sur les années 2011-2013, 37 % des femmes en emploi de cette tranche d'âge sont à temps partiel lorsqu'elles sont employées.

Champ: population des ménages de France métropolitaine.

Source: Insee, enquêtes Emploi 2011-2013; calculs Dares.





⁽¹⁾ Cette baisse s'expliquait par l'arrivée à l'âge de 55 ans des générations nées de 1920 à 1925, générations beaucoup plus nombreuses que celles des années 1915 à 1919 (de 760 000 à 840 000 naissances chaque année contre 450 000 en moyenne entre 1915 et 1919), alors que la part du temps partiel augmente avec l'âge chez les seniors (près de 20 % à 64 ans en 1975 contre 10 % à 55 ans).

Les seniors travaillent plus souvent à temps partiel pour raison de santé ou pour disposer de temps libre : en 2013, c'est la raison principale du travail à temps partiel pour respectivement 24 % et 11 % des 55-64 ans, soit 2 fois plus que pour l'ensemble des personnes qui travaillent à temps partiel.

Une partie des personnes à temps partiel souhaiterait travailler davantage et se trouve de ce fait en situation de sous-emploi. Au sens du BIT, le sousemploi comprend les personnes à temps partiel souhaitant travailler plus et disponibles pour cela, qu'elles recherchent un nouvel emploi ou non (temps partiel subi), et, très marginalement, les personnes en situation de chômage technique ou partiel, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel. 3 % des hommes de 55 ans ou plus en emploi sont en situation de sousemploi en 2013 (avec des taux de sous-emploi relativement proches de l'ensemble des hommes depuis 2003), (graphique B). Cela représente une proportion de sous-emploi parmi les temps partiels beaucoup plus faible pour les seniors (22 % contre 49 % en moyenne en 2013). Pour les femmes, le taux de sous-emploi est plus faible pour les seniors (8 % contre 10 %), mais a augmenté plus rapidement de fin 2007 à début 2009, et la part du sous-emploi parmi les temps partiels n'est qu'un peu plus élevée pour celles âgées de 55 ans ou plus (33 % contre 31 %).

La part du temps partiel dans l'emploi des seniors, comme dans l'ensemble des emplois, est proche en France de la moyenne européenne (tableau B). Dans certains des grands pays européens, le travail à temps partiel est nettement plus fréquent qu'en France, notamment pour les seniors. C'est le cas en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni. À l'inverse, le temps partiel est moins fréquent qu'en France, en Espagne et en Italie, mais uniquement pour les seniors dans ce dernier pays.

Graphique B • Taux de sous-emploi de 2003 à 2013*

Movennes trimestrielles CVS en %



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [1], car elles ont été rétropolées sur la période 2003-2012 suite au changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : actifs occupés et sous-emploi au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4e trimestre 2013, 8,7 % des femmes âgées d'au moins 55 ans qui occupent un emploi sont en situation de sous-emploi

Champ: population des ménages de France métropolitaine. Source: Insee, enquêtes Emploi 2003-2013; calculs Dares.

Tableau B • Proportion d'emplois à temps partiel en Europe en 2013

Moyennes annuelles en %

		55-74 ans		15-74 ans			
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
Union européenne (28 pays)	16	39	26	10	33	20	
France	13	37	25	7	31	18	
Allemagne	18	54	34	11	46	27	
Autriche	19	52	33	10	45	26	
Danemark	16	34	24	16	36	25	
Espagne	6	22	13	8	25	16	
Finlande	21	24	23	10	20	15	
Italie	10	24	15	8	32	18	
Pays-Bas	35	82	54	28	77	51	
Portugal	28	30	29	11	15	13	
Suède	23	43	32	15	39	26	
Royaume-Uni	24	54	37	13	42	27	

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Sources: Insee, enquête Emploi 2013, estimations Dares pour la France; Eurostat, enquêtes Force de travail pour les autres pays.

Pour en savoir plus

- [1] Minni C. (2013), « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2012 », Dares Analyses n° 073, novembre.
- Dares (2011), « Emploi des seniors : synthèse des principales données sur l'emploi des seniors », Document d'études n° 164, septembre.
- Paraire X., Sanzeri O. (2014), « Les mouvements de main-d'œuvre au 4º trimestre 2013 : augmentation de la part des CDD [3] dans les embauches », Dares Analyses n° 034, avril.
- Marioni P., Merlier R. (2014), « Les cessations anticipées d'activité en 2012 : rebond des retraites anticipées pour carrière longue, maintien du dispositif « amiante » et extinction des autres dispositifs publics », Dares Analyses n° 061, août.
- Le tableau de bord trimestriel Activité des seniors et politiques d'emploi et Les dispositifs publics de cessation anticipée d'activité seniors et le marché du travail : Accueil > Études, recherches, statistiques de la Dares > Statistiques > Emploi > L'emploi des seniors
- [6] Galtier B., Merlier R. (2014), « Les préretraites d'entreprise : des usages renouvelés du fait de leur taxation et de la crise économique », Dares Analyses n° 064, août.
- [7] Dares (2014), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2013 », Dares Analyses n° 052, juillet.
- [8] Pak M. (2013), « Le travail à temps partiel », Synthèse.Stat' n° 4, Dares, juin.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

www.travail-emploi.gouv.fr (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

www.travali-empiol.gol.wtr (Rubnque Etudes, Recherches, Statistiques de la Dares)
Directrice de la publication: Françoise Bouygard.
Rédactrice en chef: Marie Ruault. Secrétariat de rédaction: Marie Avenel, Evelyn Ferreira, Thomas Cayet - Maquettistes: Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.
Conception graphique et impression: ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
Réponse à la demande: dares.communication@travail.gouv.fr
Abonnement aux avis de parution de la Dares
(http://travail-emploi.gouv.fr/fetudes.craber-pass-statistiques.cde.76/avis-de-parution.2063/hulletin.2064/abonnement 13777. html).

(http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de.,76/avis-de-parution,2063/bulletin,2064/abonnement,13777.html)

Dépôt légal: à parution. Numéro de commission paritaire: 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

DARES ANALYSES • Février 2015 - N° 012

